

## ***BILAN FINANCIER 2022 du trésorier de la MJC :***

Pour ma première année en tant que trésorière de la MJC Relief, j'affirme que les orientations financières sont prises en concertation au sein du conseil d'administration qui veille à une gestion rigoureuse des fonds confiés.

C'est avec l'aide de l'équipe entière que j'ai pu suivre et participer aux événements de la MJC, et avec l'aide de la directrice que j'ai pu poursuivre le travail financier effectué par mon prédécesseur Pascal Denis. Je remercie tout le monde pour ce travail d'équipe.

Le résultat de l'exercice montre au 31 décembre 2022 un résultat excédentaire de 6 911€.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice 2022 de 6 911€ au poste « Réserves pour projets associatifs » qui cumule les reports à nouveau des exercices antérieurs et qui fera passer le solde « fonds associatifs » à 182 798€ pour 2023.

Par ailleurs l'association dispose de provisions de 11 393€ pour faire face à l'éventuel maintien de 6 mois de salaires pour l'ensemble des employés en cas d'accident du travail ou d'arrêt maladie.

L'ensemble des autres provisions pour charges n'a plus d'actualité.

### **Synthèse des résultats :**

	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2020
<b>Produits d'exploitation</b>			
Cotisations d'activité	74 695,00 €	68 343,00 €	68 981,00 €
Adhésions association	9 076,00 €	7 291,00 €	7 744,00 €
Subventions			
communale	154 800,00 €	154 800,00 €	154 300,00 €
départementale	0,00 €	2 000,00 €	500,00 €
Autres org.	10 000,00 €	0,00 €	1 026,00 €
Subvention CAF	10 540,00 €	29 628,00 €	22 648,00 €
Produits divers, prestations	31 074,00 €	25 418,00 €	35 314,00 €
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>290 185,00 €</b>	<b>287 480€</b>	<b>290 513,00 €</b>

Charges d'exploitation			
Salaires et traitements	150 362,00 €	145 696,00 €	127 923,00 €
Charges sociales et taxes	42 655,00 €	26 816,00 €	26 961,00 €
Achats et charges externes	83 997,00 €	65 305 €	66 171,00 €
Autres charges et dotations	9 029,00 €	6 244 €	7 297,00 €
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>286 043,00 €</b>	<b>244 062,00 €</b>	<b>228 352,00 €</b>

Résultat d'exploitation	4 142,00 €	43 419,00 €	62 161,00 €
Résultat financier	1 143,00 €	347,00 €	414,00 €
Résultat exceptionnel	1 626,00 €	-8 633,00 €	20,00 €
Excédent ou déficit	6 911,00 €	35 133,00 €	62 595,00 €

### **Produits d'exploitation :**

Les produits d'exploitation sont en hausse de 2 705€ et reviennent au niveau de ceux de 2020.

Les cotisations d'activité sont en hausse et correspondent à une augmentation du nombre d'adhérents confirmée par le montant enregistré pour les adhésions (+1785€).

Les financements de la CAF sont constitués de :

- la prestation de service EVS pour l'exercice 2022
- de nouveaux projets subventionnés ou reconduits

L'écart constaté correspond juste à un ajustement en 2021 des versements de la CAF sur des exercices décalés (versement en N des soldes n-1).

Les délais de dépôt de dossier auprès du Conseil départemental n'ont pas permis, cette année encore, de solliciter des subventions pour projet.

La subvention communale a été maintenue sur cette année à l'identique, la MJC a donc pris à sa charge l'augmentation des charges.

L'accueil des deux apprentis sur l'exercice 2022 explique les produits de 10 000€ (aide de l'état)

### **Charges d'exploitation :**

Les charges d'exploitation présentent une hausse de 41 981€ qui s'explique de la manière suivante :

- une hausse de 18 692€ sur les achats et charges externes en lien avec l'augmentation des achats et prestations de services (plus d'animateurs d'activité sous statut prestataires et non salariés)
- une hausse de 20 505€ sur les salaires et charges
  - les allègements de Urssaf en lien avec le Covid ne sont plus d'actualité.
  - Les négociations de la branche salariale animation ont généré des augmentations de salaires, par l'augmentation de la valeur du point d'indice, pour tenter de pallier l'inflation

### **Résultat financier :**

Le résultat financier présente un solde de 1 143€ essentiellement lié aux produits de placement.

### **Résultat exceptionnel :**

Le résultat exceptionnel ressort à 1 626€.

- produits exceptionnels de 4 340€ liés à l'annulation de la dette Urssaf
- charges exceptionnelles pour 2 000€ de provisions pour produits CAF trop provisionnés en 2021 et 148€ de régulation de la mutuelle employeur

**Le résultat d'exploitation présente un excédent de 4 142€. Après constatation des résultats financiers et exceptionnels, le résultat de l'exercice présente un excédent de 6 911€.**

## EN CONCLUSION :

Le résultat de l'exercice 2022 reste conforme à une gestion rigoureuse et attentive.

La confiance que les adhérents ont affirmée envers la MJC en revenant en nombre dès septembre 2022 a permis à l'association de supporter les augmentations de charges et ce sans bénéficier d'augmentation de subventions, même si un maintien à l'identique reste non négligeable.

L'investissement de tous sur l'espace de Vie Sociale a permis à la CAF de reconnaître le travail effectué et de renouveler l'agrément pour 3 ans, jusque fin 2024.

Les difficultés financières ne sont pour autant pas éloignées, le maintien des subvention reste vital pour que la MJC puisse poursuivre son activité sereinement ainsi que la confiance des institutions. Le travail de diversification de recherche de nouveaux financements doit se poursuivre activement.

Enfin, la structure, depuis plusieurs années maintenant, a entamé des actions s'inscrivant dans une démarche de développement durable et compte la poursuivre avec énergie.

Dans l'annexe des comptes annuels sont indiquées sous forme d'estimations communiquées par la municipalité, les prestations hors bilan fournies sans contreparties financières à l'association:

- la valeur de la mise à disposition des locaux municipaux : Espace Foullon, salles d'activités
- le coût du salaire et charges de la direction
- le coût des charges locatives : eau, électricité, chauffage, entretien ménager des locaux
- l'estimation du coût salarial que représenteraient les heures de bénévolat dont bénéficie l'association.

A titre d'information, nous vous rappelons que les comptes sont audités par notre Commissaires aux comptes, la SARL FNP NORD, représentée par Monsieur Sébastien MAISONNEUVE. Le commissaire aux comptes suppléant est la SARL AUDITEURS ASSOCIES FRANCILIENS représentée par M. David KOSKAS.